

6° RALLYE REGIONAL DE LA CROISSETTE

SAMEDI 25 JUIN 2011



REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORAIRES

Lundi 25 avril 2011	Parution du règlement – Ouverture des engagements
Mardi 14 juin 2011 à minuit	Clôture des engagements :
Samedi 18 juin 2011	Reconnaisances organisées (voir article 6.2)
Dimanche 19 juin 2011	Reconnaisances : (voir article 6.2)
Vendredi 24 juin 2011 de 15h à 22h00	Vérifications des documents: Lieu Square de Verdun à CANNES
Vendredi 24 juin 2011 de 15h15 à 22h15	Vérifications des voitures Lieu : Square de Verdun à CANNES
Vendredi 24 juin 2011 à 15h	Mise en place du parc de départ
Vendredi 24 juin 2011 à 22h 30	1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs lieu : Ecole de la Croisette à CANNES
Vendredi 24 juin 2011 à 23h	Publication des équipages admis au départ
Samedi 25 juin 2011 à 8 h30	Départ 1 ^{ère} Etape (parc fermé lieu Square de Verdun)
Samedi 25 juin 2011 à 18h 59	Arrivée rallye au Square de Verdun
Samedi 25 juin 2011	Vérification finale au Garage MOZART AUTOS Bretelle de l'Autoroute (montante) 06 LE CANNET
Dimanche 26 juin 2011 à 9H00	Publication des résultats du rallye
Dimanche 26 juin 2011 à 11h	Remise des prix au Square de Verdun à CANNES
Tableau officiel d'affichage :	entrée du parc fermé lieu : Square de Verdun à CANNES

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE LA CROISSETTE organise le samedi 25 juin 2011 en qualité d'organisateur administratif et technique sous le patronage des villes de CANNES – CIPIERES - GREOLIERES – CAILLE – SERANON –

« Le 6^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA CROISSETTE »

Le présent règlement a été visé par le Comité PACA sous le n°37 en date du 5 avril 2011

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la en date du

Comité d'Organisation

Président : PINAZO Jean François

Membres : BLANGERO Gérard – BRUNACCI Philippe - CLAUDEL Virginie – CRISTINI Gilbert - DELLA PIETRA Tony - GHIBAUT Patrick - HUGUES Antoine – LAGEL Richard - MESTRE Patrick – PINAZO Christiane - PINAZO Philippe - SERVOL Philippe – VENTO Daniel

Secrétariat du Rallye, Adresse : 4 rue Léon Noël à CANNES Téléphone : 04.92.98.67.33

ou 04.93.99.06.83 - Fax : 04.92.99.15.14

Permanence du Rallye : 4 rue Léon Noël à CANNES tous les après midi de 14h 30 à 18h 30

1.1P OFFICIELS.

Commissaires Sportifs : Président	NAVIR Philippe	3342
Membres :	MATHIEU Francis	1909
	NORMAND Bernard	1095
Directeur de Course :	DUCARTERON Marc	9003
Secrétariat directeur de course	DUCARTERON Maryline	6840
Directeurs de Course Adjoints :	BEYLER Patrick	3618
	POLGE Francis	6831
	GAUTHIER Jacques	
Commissaires Techniques :	VION François	4366
	ETIENNE Philippe	25619
	MAIANO Marc	37395
	HUGUES Antoine	48483
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	LACOMBE Paul	4854
	EMANUELLI Tony	7717
Commissaire sportif Stagiaire	BLANGERO Gérard	55095

Observateur du Comité :

Représentant du Comité à la Préfecture :

Médecin Dr GROSSO

1.2P. ELIGIBILITE

Le 5^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA CROISSETTE compte pour :

- ❖ La Coupe de France des Rallyes 2011
- ❖ Le Championnat des Rallyes du Comité Régional du Sport Automobile PACA
- ❖ Le challenge ASA CROISSETTE pilotes et copilotes

1.3P. VERIFICATIONS

Pas de convocation individuelle

Les vérifications administratives auront lieu le : Vendredi 24 juin 2011 de 15h à 22h00 lieu : Square de Verdun à CANNES

Horaires : de 15h à 17h 30 les Groupes A /FA et R 6 de 17h30 à 19h 30 les Groupes F2000 – de 19h30 à 21h30 les Groupes N/FN – les VH et Classic de 21h30 à 22h00 les Groupes GT de série – GT Plus – et les Groupes Z.

Les vérifications techniques auront lieu le : Vendredi 24 juin 2011 de 15h15 à 22h 15 sur le parking du Square de Verdun suivies de la mise en parc fermé au square de Verdun.

PARC A REMORQUES : Possibilité au fond du parking du Palm Beach et au parking du parking du Moure Rouge

Les vérifications finales auront lieu : au Garage MOZART AUTOS Bretelle de l'Autoroute (montante) 06 LE CANNET - Aux taux horaires de 45€ TTC maximum.

La présentation des licences est exigée aux vérifications ainsi qu'à toute demande d'un officiel pendant l'épreuve. En cas de non présentation de la licence en cours de validité et pour quelque motif que ce soit, une amende de 8 € devra être perçue par l'organisateur.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 6^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA CROISSETTE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 14 Juin 2011 à minuit

date de clôture des engagements 14 juin 2011 à minuit

3.1.10.P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1.P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 €
- pour les équipages complets ASA Croisette : 260 €

3.1.12.P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Un engagement transmis par fax pourra être accepté à condition que l'original de celui-ci nous parvienne au plus tard 8 jours après la réception du fax.

ARTICLE 4 P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1.P. VOITURES AUTORISEES

Groupes N et FN confondus

- Classe 1 : jusqu'à 1400 cm3
Classe 2 : au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
Classe 3 : au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
Classe 4 : au dessus de 2000 cm3

Groupes A et FA confondus

- Classe 5 : Jusqu'à 1400 cm3
Classe 5K : Kit-Car jusqu'à 1400 cm3
Classe 6 : au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
Classe 6K : Kit-Car, FRC, S1600 au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
Classe 7 : au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
Classe 7K : Kit-Car au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
Classe 7S : S2000
Classe 8 : au dessus de 2000 cm3

Tourisme ou de Grande production de Série du Groupe R

- Classe R1 : R1A jusqu'à 1400 cm3 et R1B plus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
Classe R2 : R2B plus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
R2C plus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
Classe R3 : R3C jusqu'à 2000 cm3
R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm3
R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm3

Groupes F2000

- Classe 11 : jusqu'à 1150 cm3
Classe 12 : au-dessus de 1150 cm3 et jusqu'à 1400 cm3
Classe 13 : au-dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
Classe 14 : au-dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3

Groupes GT de série

- Classe 9 : jusqu'à 2000 cm3
Classe 10 : au-dessus de 2000 cm3

Groupes Z :

Classe15

Groupes GT Plus sont réparties en classe 1 de cylindrée

Classe 16

4.3.P. ASSISTANCE

L'accès au parc d'assistance sera autorisé seulement aux véhicules munis d'une plaque d'assistance. Toute plaque sera payante : 5.00 €
Toute assistance en dehors des parcs ou zone prévus à cet effet est interdite.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 DESCRIPTION

« Le 6^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA CROISSETTE » représente un parcours de 266,250 kms

Il est divisé en 1 étape et 3 sections

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 35 kms850

Les épreuves spéciales sont :

Samedi 25 juin 2011	ES1 CIPIERES	4.200 kms
	ES2 DES BARRES	5200 kms

ASSISTANCE GREOLIERES LES NEIGES
 ES3 COL DE CORNILLE 3.950 KMS
 PARC DE REGROUPEMENT LA MOULIERE
 ES4 DES BARRES 5.200 kms
 PARC D'ASSISTANCE GREOLIERES LES NEIGES
 ES5 COL DE CORNILLE = 3.950 kms
 ES6 CIPIERES 4.200
 ES7 « LES BARES » 5.200 kms
 ES8 COL DE CORNILLE 3950 kms
 RETOUR CANNES

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2P. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 18 juin 2011 et Dimanche 19 juin 2011 de 9 h à 13 h et de 14h à 18h. Le nombre de passage est limité à 3.

Les reconnaissances sont formellement interdites en dehors des dates et des horaires autorisés ci-dessus. Des contrôles de reconnaissances seront effectués non seulement les jours où les reconnaissances sont tolérées mais également en dehors de ces créneaux horaires.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7.2.11P Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasubles oranges inscription « commissaire »
- Chef de Poste : chasubles jaunes inscription « Chef de Poste »
- Relations concurrents chasuble rouges inscription « Relations concurrents »

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P – PRIX

Les prix et coupes ne sont pas cumulables.

Classement général					
1 ^{er}	260 €	2 ^{ème}	130 €	3 ^{ème}	90 €
Classement par classe					
De 1 à 3 partants					
1 ^{er}	130 €				
de 4 à 8 partants					
1 ^{er}	200 €				
de 9 à 12 partants					
1 ^{er}	260 €				
Classement féminin					
1 partante	90 €				
De 2 à 3 partantes	130€				

Note : En cas d'ex-æquo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

La remise des prix se déroulera le dimanche 26 juin 2011 à 11heures lieu: Square de Verdun à CANNES

Les chèques seront envoyés au domicile du concurrent dans le courant de la semaine suivant le rallye.

PRESENCE OBLIGATOIRE LORS DE LA REMISE DES COUPES, DANS LE CAS CONTRAIRE, LES PRIX (COUPES + CHEQUES) RESTERONT A L'ORGANISATION

TROPHEES DES COMMISSAIRES

Des coupes récompenseront des commissaires par tirage au sort.

Tous les équipages seront récompensés

Tous les articles non mentionnés dans le présent règlement sont conformes au règlement standard des rallyes.